

Mobilités

Conversion énergétique du réseau STAR : de nouveaux investissements de 57,6 M€ pour le déploiement des bus électriques

Le conseil de Rennes Métropole a validé une nouvelle étape importante pour la décarbonation de la flotte de véhicules du réseau STAR ce jeudi 21 mars 2024. Le programme et l'enveloppe financière pour la deuxième tranche du programme d'électrification 2027-2031 ont été validés pour un coût estimé à 57,6 M€.

La première tranche 2022-2025 de déploiement de bus électriques prévoit la mise en service depuis l'été 2023 jusqu'à la fin 2025 [de 92 autobus "eCitaro" électriques standards et articulés Mercedes-Benz et de leurs infrastructures de recharge](#) aux terminus et sur l'emprise du futur dépôt de bus de Baud-Chardonnet.

Afin de poursuivre la conversion énergétique du parc de véhicules et des dépôts de bus, le programme de la deuxième tranche 2027-2031 comprend le déploiement des infrastructures techniques nécessaires à l'électrification du réseau en mutualisant les études et les travaux pour les infrastructures de recharge des bus électriques et des futurs trambus. Il prévoit :

- **Le déploiement des infrastructures de recharge dites "rapides" aux terminus :**

Il s'agit d'équiper les terminus des lignes concernées d'infrastructures de recharge à travers un système de pantographe ascendant permettant d'assurer aux véhicules l'autonomie suffisante tout au long du service. Suivant la typologie de la ligne (longueur, nombre d'arrêts et de voyageurs, etc.), un seul ou les deux terminus seront équipés.

- **L'adaptation à la filière électrique du dépôt de bus de Mivoie :**

Au dépôt de bus Mivoie, il s'agit de réaliser la transformation énergétique complète de ce site mis en service en 2016. Les infrastructures de recharge seront installées sur les places de stationnement pour une capacité de 80 véhicules électriques (contre 100 véhicules diesel aujourd'hui). Du point de vue de la maintenance, il s'agit de créer les espaces de stockage de batteries, les passerelles d'accès en toiture pour l'accès aux batteries, de palans de manutention des batteries, de détection incendie, etc.

- **L'extension en 2031 du nouveau dépôt de Baud-Chardonnet :**

Actuellement en cours de construction, le futur dépôt de bus de Baud-Chardonnet fait l'objet d'étude pour son extension à horizon 2031 afin de répondre aux perspectives d'évolution de la flotte de bus de Rennes Métropole. Cette extension, sur une parcelle de 1,6 ha située à l'est du site, permettra la création d'une soixante de places supplémentaires. Le programme de la 2^{ème} tranche prévoit également d'équiper d'infrastructures de recharge les places de remisage non équipées en tranche 1 soit 87 places.

L'installation de panneaux photovoltaïques est prévue sur l'ensemble des aires de remisage et des parkings pour le personnel des 2 dépôts de bus : 5 830 m² pour le dépôt de Baud-Chardonnet (+ 2 670 m² sur l'extension) et 5 460m² pour Mivoie.

Déploiement des bus électriques : où en est-on ?

L'électrification des lignes 12 et C6 est réalisée. La ligne 12 (Villejean-Université <> La Poterie) est désormais dotée de 9 bus électriques standards et la ligne C6 (St-Jacques-de-la-Lande Aéroport <> Cesson-Sévigné Rigourdière) bénéficie de 11 bus électriques articulés.

Les autres lignes de la 1^{ère} tranche du programme seront électrifiées d'ici fin 2025 :

- Lignes 10 et C4 à partir d'octobre 2024 ;
- Lignes 32 et C1 (et 46) à partir de décembre 2024 ;
- Lignes 34 et C3 à partir de janvier 2026.

Les mises en service des bus électriques sur les lignes de la 2^{ème} tranche du programme sont prévues :

- Lignes C11, 14 et T2 en 2027 ;
- Lignes C1 et 46 en 2028 ;
- Lignes C5 et T1 en 2029 ;
- Lignes C11, 13, T3 et T4 en 2030 ;
- Lignes 59/159, ainsi que d'autres lignes éventuelles (suivant études) en 2031.

À propos du renouvellement de la flotte

Dès 2018, dans son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Rennes Métropole affirme sa volonté de commencer sa transition du parc de bus vers l'électrique pour l'intra-rocade d'ici 2024, se fixant ainsi un objectif plus ambitieux que celui inscrit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Jusqu'en 2020, cet engagement a pris la forme d'un partenariat d'innovation avec Bluebus, qui a permis à Keolis Rennes d'expérimenter sur le terrain la technologie de ces bus standards et électriques (7 véhicules) ainsi qu'un bus articulé.

À l'automne 2020, Rennes Métropole validait l'acquisition de 92 autobus "eCitaro" électriques standards et articulés Mercedes-Benz auprès de la société EvoBus France (filiale du Groupe Daimler), dans le cadre de la première tranche de déploiement des bus électriques.

Depuis septembre 2021, Rennes Métropole met en service des bus au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) sur les lignes métropolitaines gérées par Keolis Rennes, et sous-traitées à des transporteurs locaux. Aujourd'hui, 69 bus au GNV sont en circulation. Alimentés à 100 % en BioGNV, ils permettent une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

À horizon 2030, conformément aux objectifs du [Plan de déplacements urbains \(PDU\)](#), la quasi-totalité de la flotte de bus sera à énergie propre, en électrique pour l'intra-rocade et au gaz naturel pour les lignes métropolitaines.



Bus électrique articulé avec pantographe relevé

© Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

